

DEPARTEMENT  
DES  
YVELINES

# MAIRIE D'EVECQUEMONT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 31/24

SEANCE ORDINAIRE du 29 JUIN 2024

OBJET :

**Adoption du Compte  
administratif du CCAS**

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 29 juin à 9h00, le Conseil Municipal d'EVECQUEMONT, légalement convoqué en date du 24 juin, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Béatrice ASSAUD, Maire-Adjointe, le Maire ayant été empêché. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1984, la séance a été publique.

Membres en exercice :

15

**Etaient présents :** Mme B.ASSAUD, Mme N. LARRIVE, M. T.LADREYT,  
M. JC. BARRAS, Maires adjoints  
M. V. BRACQUART, Mme C.CAUBET, Mme S. CORNU,  
Mme C.JEAN ANGELE, M. L. HABIB DAHOU, ,  
Conseillers

Présents :

9

**Absents :** M. T. ANDRO a donné pouvoir à Mme C.CAUBET  
M. M.FURNAL a donné pouvoir à Mme C.JEAN ANGELE  
Mme S.BELLARD FARRELL, Mme E. BRAY, M. NICOLAS,  
M. N.HERNANDEZ excusés

Votants :

11

**Mme Chrystelle CAUBET est élue secrétaire de séance**

Mme Chrystelle CAUBET, Vice-Présidente du CCAS, désignée Présidente, soumet au vote le compte administratif 2023.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** l'instruction budgétaire M57,  
**Vu** la délibération du 6 avril 2024 approuvant le CFU communal,  
**Vu** la délibération du 22 juin 2024 adoptant le Compte de gestion CCAS 2023,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- **D'adopter** le Compte Administratif de l'exercice 2023 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

### Fonctionnement

Recettes réalisées sur 2023.....	5 000.00 €
Dépenses réalisées sur 2023.....	5 209.85 €
Résultat de l'exercice 2023.....	- 209.85 €
Excédent cumulé 2022.....	53 419.57 €

**Soit un solde d'exécution 2023..... 53 209.72 €**

### Investissement

Recettes réalisées sur 2023.....	0.00 €
Dépenses réalisées sur 2023.....	0.00 €
Résultat de l'exercice 2023.....	0.00 €
Résultat de l'exercice de 2022.....	0.00 €
Résultat cumulé 2023 .....	0.00 €

**Soit un résultat de clôture 2023.....53 209.72 €**

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le 01/07/2024

ID : 078-217802271-20240629-D\_31\_24-DE



N°31/24

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte pour son affichage et sa transmission en Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire,  
Christophe NICOLAS



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'CN', written over a horizontal line.